

BUREAU SYNDICAL N°04

Séance du Mardi 29 Septembre 2026

Siège du syndicat, 33Bis Avenue du Roussillon, Salle Jacques ARNAUDIES
66170 SAINT-FELIU-D'AVALL

L'an Deux Mille Vingt Six (2026) et le vingt-neuf septembre à Dix-Huit Heures, les membres du Bureau Syndical du SYDEEL66, dûment convoqués, se sont réunis à St-Félicu-D'Avall, sous la Présidence de Jean MAURY, Président.

Envoi de la Convocation : **23/09/2026**

Membre en exercice : **16**

Quorum : **9**

Délibération du Bureau Syndical numéro :

DEC26_BS04_009

OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance

TITULAIRES PRESENTS

9 MEMBRES

ARGILÉS André	JORDA Edmond	PORTEIX Yves
GARCIA Michel	MAURY Jean	TOMAS Luc
GRAU Claude	PEREZ Michel	VINCIGUERRA Jean-Louis

TITULAIRES EXCUSES

7 MEMBRES

ARNAUDIÉS Jacques	OGIER Thomas	VILA Patrice
BERNARDY Laurent	SENET-AUSINA Laurence	
FOURCADE Didier	THIBAUT Jean-Jacques	

TITULAIRES EXCUSES DONNANT PROCURATION

0 MEMBRES

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel PEREZ

Monsieur le Président expose :

En application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir procéder à la désignation d'un secrétaire de séance.

Vu l'exposé du Rapporteur,

Le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir délibérer et de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier :

Le Bureau syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés DÉCIDE

→ **Article 1** : DE DESIGNER **Michel PEREZ** secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 16
Suffrages exprimés : 09

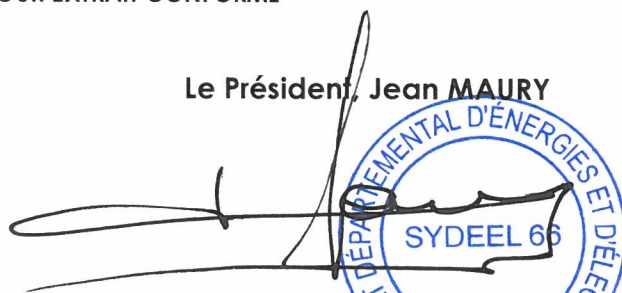
Nombre de présents : 09
Pour : 09

Contre : 0

Procurations : 00
Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président, Jean MAURY



RECU EN PREFECTURE
le 07/10/2026

BUREAU SYNDICAL N°04

Séance du Mardi 29 Septembre 2026

Siège du syndicat, 33Bis Avenue du Roussillon, Salle Jacques ARNAUDIES
 66170 SAINT-FELIU-D'AVALL

L'an Deux Mille Vingt Six (2026) et le vingt-neuf septembre à Dix-Huit Heures, les membres du Bureau Syndical du SYDEEL66, dûment convoqués, se sont réunis à St-Félicu-D'Avall, sous la Présidence de Jean MAURY, Président.

Envoi de la Convocation : **23/09/2026**

Membre en exercice : **16**

Quorum : **9**

Délibération du Bureau Syndical numéro :

DEC26_BS04_010

OBJET : Programme modificatif de travaux 2026

↪ **Mise en esthétique Sydeel66**

TITULAIRES PRESENTS

9 MEMBRES

ARGILÉS André	JORDA Edmond	PORTEIX Yves
GARCIA Michel	MAURY Jean	TOMAS Luc
GRAU Claude	PEREZ Michel	VINCIGUERRA Jean-Louis

TITULAIRES EXCUSES

7 MEMBRES

ARNAUDIÉS Jacques	OGIER Thomas	VILA Patrice
BERNARDY Laurent	SENET-AUSINA Laurence	
FOURCADE Didier	THIBAUT Jean-Jacques	

TITULAIRES EXCUSES DONNANT PROCURATION

0 MEMBRES

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel PEREZ

Monsieur le Président expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5212-26,

Vu les statuts du Sydeel66,

Vu la délibération N°44042020 du comité syndical du 16 Décembre 2020 instaurant les nouvelles modalités financières du Sydeel66 à compter du 01/01/2021,

Vu la délibération N° 03012019 du 11 Février 2019 relative à la contribution du concessionnaire aux travaux d'aménagement esthétique des ouvrages de la concession par application de l'article 8 du cahier des charges de concession du 14 Décembre 2018,

Vu la décision n°BS05022026 du Bureau syndical en date du 26/02/2026 portant sur l'approbation du programme des travaux 2026 « Mise en esthétique »,

Monsieur le Président informe que, compte tenu de la validation des plans de financement par les collectivités, des échéanciers annoncés, du nombre de projets sollicités par les collectivités et des financements mobilisables, la commission Travaux réunie le 13 février 2026, avait établi le programme initial de travaux 2026 pour la mise en esthétique des réseaux, validé par la décision BS05022026 du 26/02/2026.

Il précise qu'un programme modificatif a été présenté à la commission Travaux, qui l'a validée lors de sa séance du 22 septembre 2026 conformément au tableau suivant :

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com

N° Dossier	Commune	Site	Etat d'avancement	PREV_Montant_Tvx HT	Participation SYDEEL BT	Participation SYDEEL EP	Mt HT Travaux BTA + prest annexe + MOE	Participation ENEDIS
BTM 24-012-016 (1)	BAHO	Esthétique BTA Rue des Tourterelles, des Chardonnerets et impasse Colibris	4- Attente retour Conv	320 486,10 €	0,00 €	0,00 €	217 734,00 €	40 000,00 €
BTM 25-014-011	BAIXAS	Esthétique BTA Rue Voltaire	13- Terminé	184 860,50 €	20 000,00 €	9 265,50 €	128 096,00 €	20 000,00 €
BTM 23-021-006 (2)	BOMPAS	Esthétique BTA Rue de la Grange Tranche 2	10- En étude BE/MOE	210 864,50 €	0,00 €	17 500,00 €	104 684,00 €	40 000,00 €
BTM 24-034-022	CAMPOME	Esthétique BTA Rue du Fournous	10- En étude BE/MOE	129 159,60 €	20 000,00 €	2 347,40 €	85 092,50 €	20 000,00 €
BTM26-050-019	CLAIRA	Rue de Torrelles	4- Attente retour Conv	89 705,00 €	18 334,00 €	18 334,00 €	45 835,00 €	20 000,00 €
BTM 24-124-028	FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA	Esthétique BTA Rue des Vieux Murs Rue des Lilas et Rue des Saules (ODEILLO) Tranche 2	12- Tvx en cours	167 685,00 €	0,00 €	0,00 €	115 935,50 €	40 000,00 €
BTM 24-094-035 (1)	LATOUR BAS ELNE	Esthétique BTA Secteur Chemin de Latour aux Aspres (BT EP FT)	2- Attente Validation du PF	206 558,00 €	20 000,00 €	0,00 €	93 887,00 €	20 000,00 €
BTM 24-094-035 (2)	LATOUR BAS ELNE	Esthétique BTA Secteur Chemin de Latour aux Aspres HTA	2- Attente Validation du PF	52 276,00 €	20 000,00 €	0,00 €	52 276,00 €	20 000,00 €
BTM 18-234-117 (2)	LE VIVIER	Esthétique BTA Rue de Las Baiardas Phase 2	13- Terminé	32 010,00 €	12 804,00 €	0,00 €	32 010,00 €	12 804,00 €
BTM 18-234-118	LE VIVIER	Esthétique BTA Rue du Soleil	10- En étude BE/MOE	78 757,50 €	18 997,76 €	0,00 €	47 494,40 €	18 997,76 €
BTM 24-106-029 (1)	MAUREILLAS	Esthétique BTA Avenue des Albères Phase 1	13- Terminé	121 548,75 €	20 000,00 €	10 969,50 €	77 085,00 €	20 000,00 €
BTM 24-106-029 (2)	MAUREILLAS	Esthétique BTA Avenue des Albères Phase 2	13- Terminé	117 948,75 €	20 000,00 €	10 969,50 €	73 485,00 €	20 000,00 €
BTM 22-107-021 (2)	MAURY	Esthétique BTA Cœur de Village Tranche 2 PH2	10- En étude BE/MOE	53 216,25 €	15 823,46 €	6 828,80 €	39 558,65 €	15 823,46 €
BTM 25-109-005 (2)	MOLITG LES BAINS	Esthétique BTA Carrer d'Amont Phase 2 2026	13- Terminé	61 394,50 €	17 731,20 €	3 718,25 €	44 328,00 €	17 731,20 €
BTM 25-120-018	NAHUJA	Esthétique BTA Cami de la Vila - Entrée du Village - CD 30 a	10- En étude BE/MOE	30 235,80 €	12 094,32 €	0,00 €	30 235,80 €	12 094,32 €
BTM 21-127-062	OPOUL - PERILLOS	Esthétique BTA Rue Pierre Estirac Tranche 2	12- Tvx en cours	139 036,30 €	0,00 €	0,00 €	106 919,60 €	40 000,00 €
BTM 22-141-011	PIA	Esthétique BTA Chemin des Vignes Tranche 1	4- Attente retour Conv	300 546,00 €	0,00 €	0,00 €	148 071,00 €	40 000,00 €
BTM 22-141-041	PIA	Esthétique BTA Chemin des Vignes Tranche 4	12- Tvx en cours	203 142,40 €	0,00 €	0,00 €	117 248,90 €	40 000,00 €
BTM 25-144-025	POLLESTRES	Esthétique BTA Rue du Levant	4- Attente retour Conv	274 788,00 €	0,00 €	0,00 €	160 407,00 €	40 000,00 €
BTM 22-162-009 (3)	RIGARDA	Esthétique BTA El Veinat - D36 TRANCHE 2 Phase 2	12- Tvx en cours	64 119,50 €	13 099,88 €	9 656,35 €	32 749,70 €	13 099,88 €
BTM 22-118-001	St JEAN PLA DE CORTS	Rue des écoles	12- Tvx en cours	171 999,40 €	0,00 €	16 698,55 €	103 177,90 €	40 000,00 €
BTM 21-115-103	TAUTAVEL	Esthétique BTA Chemin de la Tour	12- Tvx en cours	63 544,00 €	16 642,00 €	0,00 €	41 605,00 €	16 642,00 €
BTM 21-114-094	VILLELONGUE de la SALANQUE	Esthétique BTA Rue Jules Ferry	13- Terminé	152 580,00 €	20 000,00 €	0,00 €	72 981,80 €	20 000,00 €
BTM 21-114-032	VINCA	Esthétique BTA Avenue de la Gare	12- Tvx en cours	183 576,60 €	0,00 €	13 817,65 €	116 569,00 €	40 000,00 €
BTM 21-114-024	VINCA	Esthétique BTA Rue Mont d'en Batlle	4- Attente retour Conv	103 685,00 €	20 000,00 €	11 021,00 €	50 720,00 €	20 000,00 €
Sous total				3 513 723,45 €	285 526,62 €	131 126,50 €		647 192,62 €

Le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir délibérer et de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier :

Le Bureau syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés DÉCIDE

- **Article 1 : APPROUVE** le programme modificatif des travaux 2026 de mise en esthétique tel que présenté dans le tableau ci-dessus.
- **Article 2 : AUTORISE** le Président à signer les actes liés à la présente affaire.

Nombre de membres en exercice : 16
Suffrages exprimés : 09

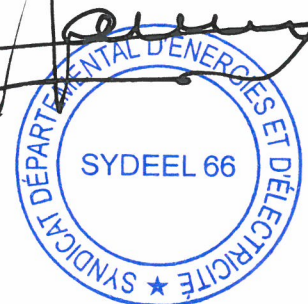
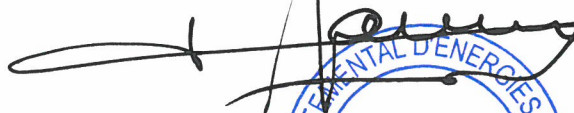
Nombre de présents : 09
Pour : 09

Contre : 0

Procurations : 00
Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président, Jean MAURY



SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET D'ÉLECTRICITÉ
SYDEEL 66

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-066-2566 01519-2026 0929-DEC26_CS 04_

BUREAU SYNDICAL N°04

Séance du Mardi 29 Septembre 2026

Siège du syndicat, 33Bis Avenue du Roussillon, Salle Jacques ARNAUDIES
66170 SAINT-FELIU-D'AVALL

L'an Deux Mille Vingt Six (2026) et le vingt-neuf septembre à Dix-Huit Heures, les membres du Bureau Syndical du SYDEEL66, dûment convoqués, se sont réunis à St-Félicu-D'Avall, sous la Présidence de Jean MAURY, Président.

Envoi de la Convocation : **23/09/2026** Membre en exercice : **16** Quorum : **9**

Délibération du Bureau Syndical numéro : **DEC26_BS04_011**

OBJET : Programme modificatif de travaux 2026
↳ **Mise en esthétique ART. 8 du Cahier des charges - ENEDIS**

TITULAIRES PRESENTS

9 MEMBRES

ARGILÉS André	JORDA Edmond	PORTEIX Yves
GARCIA Michel	MAURY Jean	TOMAS Luc
GRAU Claude	PEREZ Michel	VINCIGUERRA Jean-Louis

TITULAIRES EXCUSES

7 MEMBRES

ARNAUDIÉS Jacques	OGIER Thomas	VILA Patrice
BERNARDY Laurent	SENENT-AUSINA Laurence	
FOURCADE Didier	THIBAUT Jean-Jacques	

TITULAIRES EXCUSES DONNANT PROCURATION

0 MEMBRES

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel PEREZ

Monsieur le Président rappelle que,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts du SYDEEL66 ;

Vu le cahier des charges de concession et notamment son article 8 relatif aux participations d'Enedis au financement des travaux de mise en esthétique des réseaux ;

Vu le programme de travaux 2026 de mise en esthétique des réseaux ;

Vu la décision du Bureau syndical du 26 février 2026 relative aux modalités de mobilisation des participations d'Enedis au titre de l'article 8 ;

Vu l'avis de la Commission Travaux réunie le 22 septembre 2026 ;

Considérant que, dans le cadre du programme de travaux 2026, le montant des participations d'Enedis au titre de l'article 8 du cahier des charges de concession a dû être modulé pour certaines opérations ;

Considérant que cette adaptation intervient dans un contexte de baisse d'activité sur les opérations de mise en esthétique des réseaux, notamment en raison de la période électorale, ayant entraîné le report ou le décalage de certaines opérations initialement programmées ;

Considérant qu'afin de permettre une mobilisation optimale de l'enveloppe financière attribuée par Enedis au titre de l'article 8 pour l'année 2026 et d'éviter qu'une partie de cette enveloppe demeure non consommée en fin d'exercice, il est proposé de modifier les plafonds de travaux subventionnables pour certaines opérations ;

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com

Considérant que la participation d'Enedis est habituellement fixée à **40 % d'un montant de travaux plafonné à 50 000 € HT**, soit une participation maximale de **20 000 €** par opération ;

Considérant que, pour certaines opérations susceptibles d'être réalisées dans les délais impartis, le plafond de travaux subventionnables est porté à **100 000 € HT**, permettant une participation d'Enedis à hauteur de **40 %**, soit une participation maximale de **40 000 €** par opération ;

Considérant que ces ajustements permettent de réaffecter les crédits disponibles à des opérations pouvant être engagées et réalisées dans les délais impartis, sans augmentation du montant global de l'enveloppe financière accordée par Enedis au titre de l'article 8 pour l'année 2026 ;

Considérant que le programme modificatif de travaux 2026 a été présenté à la Commission Travaux, qui l'a validé lors de sa séance du 22 septembre 2026 ;

Considérant qu'il convient dès lors d'approuver les modifications des participations d'Enedis pour les opérations concernées, conformément au tableau annexé à la présente délibération ;

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com

Programme Article 8 / Année 2026 - Sydeel66 / Enedis				Communes			Descriptif travaux		Mt HT devis travaux estimatif	% Subv BTA Eidf	PLAFOND	Mt subv BTA ERDF ART8 prévisible
ANNEE PROG ARTICL E 8	N° Dossier SYDEEL	N° Dossier Enedis										
2026	BTM-23-021-006	RAC-LRO-25-001251 DB25/060548		BOMPAS			Esthétique BTA Rue de la Grange TR2 2026		104 684,00 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM 17-034-022	RAC-24-2EXTRNPGQB DB25/065565		CAMPOME			Esthétique BTA Rues de la Tramontane, de la Fontaine et de la Placette		63 376,50 €	40%	50 000,00 €	20 000,00 €
2026	BTM 24-034-022	RAC-LRO-26-001866 DB25/071924		CAMPOME			Esthétique BTA Rue du Fourmours		85 092,50 €	40%	50 000,00 €	20 000,00 €
2026	BTM 24-124-028	RAC-LRO-25-006738 DB25/069354		FONT-ROMEU-ODEILLO-VIA			Esthétique BTA Rue des Vieux Murs Rue des Lilas et Rue des Saules (ODEILLO) Tranche 2		115 935,50 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM 24-106-029 (1)	RAC-LRO-25-006005 DB25/069061		MAUREILLAS			Esthétique BTA Avenue des Albères Phase 1		77 085,00 €	40%	50 000,00 €	20 000,00 €
2026	BTM 24-106-029 (2)	RAC-LRO-25-006005 DB25/069061		MAUREILLAS			Esthétique BTA Avenue des Albères Phase 2		73 485,00 €	40%	50 000,00 €	20 000,00 €
2026	BTM 22-107-021	RAC-LRO-25-003506 DB25/068131		MAURY			Esthétique BTA Cœur de Village Tranche 2 Phase 1 (2025)		39 558,65 €	40%	50 000,00 €	15 823,46 €
2026	BTM 22-107-021	RAC-LRO-25-003506 DB25/068131		MAURY			Esthétique BTA Cœur de Village Tranche 2 Phase 2 (2026)		39 558,65 €	40%	50 000,00 €	15 823,46 €
2026	BTM 25-120-018	RAC-LRO-26-001327 DB25/071717		NAHUJA			Esthétique BTA Cami de la Vila - Entrée du Village - CD 30 a		30 235,80 €	40%	50 000,00 €	12 094,32 €
2026	BTM 21-127-062	RAC-LRO-25-010186 DB25/070719		OPOUL - PERILLOS			Esthétique BTA Rue Pierre Estrac Tranche 2		106 919,80 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM 22-141-041	RAC-LRO-25-010286 DB25/070771		PIA			Esthétique BTA Chemin des Vignes Tranche 4		117 248,30 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM 22-162-009 (2)	RAC-LRO-25-003753 DB25/068233		RIGARDA			Esthétique BTA El Veinat - D36 TRANCHE 2 Phase 1		36 057,40 €	40%	50 000,00 €	14 422,96 €
2026	BTM 22-162-009 (3)	RAC-LRO-25-003753 DB25/068233		RIGARDA			Esthétique BTA El Veinat - D36 TRANCHE 2 Phase 2		32 749,70 €	40%	50 000,00 €	13 099,88 €
2026	BTM 23-172-020	RAC-LRO-25-006336 DB25/069216		ST ESTEVE			Esthétique BTA Rue du Fourmas		38 369,80 €	40%	50 000,00 €	15 347,92 €
2026	BTM 22-178-001	RAC-LRO-25-010410 DB25/070826		ST JEAN PLA DE CORTS			Rue des écoles		103 177,30 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM 21-205-103	RAC-LRO-25-010283 DB25/070770		TAUTAVEL			Esthétique BTA Chemin de la Tour		41 605,00 €	40%	50 000,00 €	16 642,00 €
2026	BTM 19-096-123 (1)	RAC-LRO-25-000170 DB25/068046		LATOUR DE FRANCE			Esthétique BTA Rue Longue Tr1		37 164,50 €	40%	50 000,00 €	14 866,80 €
2026	BTM 19-096-123 (2)	RAC-LRO-25-000819 DB25/068046		LATOUR DE FRANCE			Esthétique BTA Rue Longue TR2		44 458,50 €	40%	50 000,00 €	17 783,40 €
2026	BTM 24-230-032	RAC-LRO-26-002792 DB25/072280		VINCA			Esthétique BTA Avenue de la Gare		116 890,00 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM 24-012-016 (1)	RAC-LRO-26-005796 DB25/07333		BAHO			Esthétique BTA Rues des Tourterelles, des Chardonnerets et impasse Colbris		217 734,00 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM26-050-019	ATTENTE RETOUR CONVENTION COMMUNE		CLAIRA			Rue de Torrelles		45 835,00 €	40%	50 000,00 €	18 334,00 €
2026	BTM 18-234-118 (1)	RAC-LRO-26-007600 DB25/073930		LE VIVIER			Esthétique BTA Rue du Soleil		47 494,40 €	40%	50 000,00 €	18 997,76 €
2026	BTM 22-141-011	ATTENTE RETOUR CONVENTION COMMUNE		PIA			Esthétique BTA Chemin des Vignes Tranche 1		148 071,00 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM 25-144-025	RAC-LRO-26-005793 DB25/073333		POLLESTRES			Esthétique BTA Rue du Levant		160 407,00 €	40%	100 000,00 €	40 000,00 €
2026	BTM 25-230-024	ATTENTE RETOUR CONVENTION COMMUNE		VINCA			Esthétique BTA Rue Mont d'en Balie		50 720,00 €	40%	50 000,00 €	20 000,00 €
2026	BTM 24-094-035 (1)	CONVENTION A ENVOYER		LATOUR BAS ELNE			Esthétique BTA Secteur Chemin de Latour aux Aspres (BT EP FT)		93 887,00 €	40%	50 000,00 €	20 000,00 €
2026	BTM 24-094-035 (2)	CONVENTION A ENVOYER		LATOUR BAS ELNE			Esthétique BTA Secteur Chemin de Latour aux Aspres HTA		52 276,00 €	40%	50 000,00 €	20 000,00 €
				27					2 120 077,30 €			673 234,96 €
							MONTANT GLOBAL des TRAVAUX BTA			2 120 077,30 €		
							MONTANT PREVISIONNEL des PARTICIPATIONS ART 8 (Esthétique - Sécurisation)			673 234,96 €		
							(approuvé par convention particulière du 05/01/2023) travaux BTA-HTA sous maîtrise d'ouvrage Sydeel					
							MONTANT PREVISIONNEL des PARTICIPATIONS ART 8 en fonction de la longueur de Filis Nus			665 000,00 €		

Le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir délibérer et de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier :

Le Bureau syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés DÉCIDE

- **Article 1** : **APPROUVE** les modifications des participations d'Enedis (article 8) pour le programme modificatif des travaux 2026 de mise en esthétique des réseaux, tel que présenté dans le tableau ci-dessus.
- **Article 2** : **AUTORISE** le Président à signer les actes liés à la présente affaire.

Nombre de membres en exercice : 16
Suffrages exprimés : 09

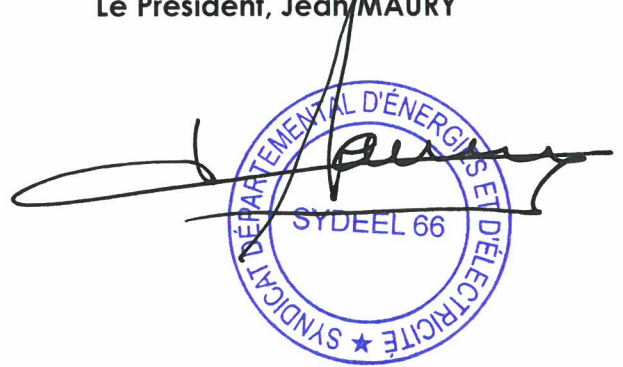
Nombre de présents : 09
Pour : 09

Contre : 0

Procurations : 00
Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président, Jean MAURY



A circular blue stamp of SYDEEL 66 is visible, with the text "SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET D'ÉLECTRICITÉ" around the perimeter and "SYDEEL 66" in the center. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

BUREAU SYNDICAL N°04**Séance du Mardi 29 Septembre 2026**

Siège du syndicat, 33Bis Avenue du Roussillon, Salle Jacques ARNAUDIES
66170 SAINT-FELIU-D'AVALL

L'an Deux Mille Vingt Six (2026) et le vingt-neuf septembre à Dix-Huit Heures, les membres du Bureau Syndical du SYDEEL66, dûment convoqués, se sont réunis à St-Félicu-D'Avall, sous la Présidence de Jean MAURY, Président.

Envoi de la Convocation : **23/09/2026**Membre en exercice : **16**Quorum : **9**

Délibération du Bureau Syndical numéro :

DEC26_BS04_012**OBJET : Programme modificatif des travaux 2026****↳ Éclairage Public****TITULAIRES PRESENTS****9 MEMBRES**

ARGILÉS André	JORDA Edmond	PORTEIX Yves
GARCIA Michel	MAURY Jean	TOMAS Luc
GRAU Claude	PEREZ Michel	VINCIGUERRA Jean-Louis

TITULAIRES EXCUSES**7 MEMBRES**

ARNAUDIÉS Jacques	OGIER Thomas	VILA Patrice
BERNARDY Laurent	SEMENT-AUSINA Laurence	
FOURCADE Didier	THIBAUT Jean-Jacques	

TITULAIRES EXCUSES DONNANT PROCURATION**0 MEMBRES****SECRETAIRE DE SEANCE : Michel PEREZ**

Monsieur le Président rappelle que,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5212-26,
Vu les statuts du Sydeel66,

Vu la délibération n° 44042020 du Comité Syndical du 16 décembre 2020, instaurant les nouvelles modalités financières du Sydeel66 à compter du 01/01/2021,

Monsieur le Président rappelle que, compte tenu de la validation des plans de financement par les collectivités, des échéanciers annoncés, du nombre de projets sollicités par les collectivités et des financements mobilisables, la Commission Travaux, réunie le 13 février 2026, a établi le programme initial 2026 pour les travaux d'extension et de rénovation des réseaux d'éclairage public.

Il informe qu'un programme complémentaire a été établi et validé par la Commission Travaux Exploitation lors de sa séance du 22 septembre 2026, comme indiqué ci-dessous.

REÇU EN PREFECTURE**le 07/10/2026**

Application agréée E-legalite.com

N° Dossier	Commune	Site	Tvx	Etat d'avancement	PREV_Montant_Tvx_HT	PREV_Montant_Travaux_TTC	PREV_Montant_Suiv_SYDEEL	Observations
TVXEP26032	Bompas	Rénovation Cami Fondou	Rénovation 2317	7 - Entreprise retenue / Tvx à programmer	24 800,00 €	29 760,00 €	0,00 €	Sans participation car déjà un programme inscrit
TVXEP26014	Bompas	Rénovation Luminaires Boules Secteur Alain Fournier - Tramontane	Rénovation 2317	7 - Entreprise retenue / Tvx à programmer	136 700,00 €	164 040,00 €	17 500,00 €	Report 2025
TVXEP26031	Bompas	Rénovation Luminaires Boules Secteur Rues des Fenouillèdes-Aspres-Vallespir-Capcir-Massane	Rénovation 2317	8 - Travaux en cours	154 900,00 €	185 880,00 €	17 500,00 €	
TVXEP25045	Brouilla	Route de Banyuls - Ajout de 3 candélabres solaires autonomes	Création 2315	14 - Terminé / Réceptionné / Soldé	10 100,00 €	12 120,00 €	4 040,00 €	
TVXEP24028	Catlar	Amélioration de l'éclairage aux abords de l'école	Rénovation 2317	10 - Terminé - à réceptionner	5 000,00 €	6 000,00 €	2 500,00 €	
TVXEP26035	Corbère	Rénovation Rue des Amandiers Ch des Chenes Imp Des Vignes Imp des Alzines Rue de la Rivière et Rudes Romarins	Rénovation 2317	7 - Entreprise retenue / Tvx à programmer	26 300,00 €	31 560,00 €	13 150,00 €	
TVXEP26018	Corbère-les-Cabanes	Rénovation Rues Vallespir Riberal Cerdagne Força Réal Imp Corbières	Rénovation 2317	7 - Entreprise retenue / Tvx à programmer	33 700,00 €	40 440,00 €	16 850,00 €	
TVXEP26024	Elne	Mise en place de mats solaires Cours de l'Europe et Parking Epicentre et Rénovation Rues des pommiers, Abritcoiters et Pechers	Rénovation 2317	8 - Travaux en cours	67 000,00 €	80 400,00 €	17 500,00 €	
TVXEP26061	Err	Travaux exploitation Péages Luminaires - Cami de Saillagouse	Rénovation 2317	8 - Travaux en cours	5 206,00 €	6 247,20 €	0,00 €	Sans participation car travaux d'exploitation 100% à la charge du SYDEEL
TVXEP26036	Err	Rénovation Cami de Saillagouse	Rénovation 2317	8 - Travaux en cours	21 300,00 €	25 560,00 €	10 650,00 €	
TVXEP26002	Espira-de-Confient	Garrer de l'Avall, de la Font et route d'Estober	Rénovation 2317	7 - Entreprise retenue / Tvx à programmer	24 800,00 €	29 760,00 €	12 400,00 €	
TVXEP26006	Estober	Aire de jeux-programme 2026	Création 2315	10 - Terminé - à réceptionner	8 200,00 €	9 840,00 €	3 280,00 €	
TVXEP26021	Fillols	Création de réseau souterrain suite à câble EP HS	Création 2315	14 - Terminé / Réceptionné / Soldé	3 840,44 €	4 608,53 €	0,00 €	Sans participation car travaux d'exploitation 100% à la charge du SYDEEL
TVXEP25052	Joch	Rénovation Carrer Major	Rénovation 2317	8 - Travaux en cours	15 700,00 €	18 840,00 €	7 850,00 €	
TVXEP26007	Le Tech	Programme de rénovation 2026	Rénovation 2317	14 - Terminé / Réceptionné / Soldé	35 100,00 €	42 120,00 €	17 500,00 €	
TVXEP26027	Maury	Programme de rénovation 2026	Rénovation 2317	3 - Attente retour Convention	32 900,00 €	39 480,00 €	16 450,00 €	
TVXEP26056	Millas	Sécurisations des carrefours Av Jean Jaures	Création 2315	7 - Entreprise retenue / Tvx à programmer	12 000,00 €	14 400,00 €	4 800,00 €	
TVXEP24034	Osséja	Giratoire de la Gendarmerie	Rénovation 2317	8 - Travaux en cours	27 000,00 €	32 400,00 €	13 500,00 €	
TVXEP26033	Ponteilla-Nys	Extension Rue de la Fontaine Romaine	Création 2315	3 - Attente retour Convention	7 700,00 €	9 240,00 €	3 080,00 €	
TVXEP25023	Reynès	Aménagement "Le Pont"	Rénovation 2317	14 - Terminé / Réceptionné / Soldé	20 800,00 €	24 860,00 €	10 400,00 €	
TVXEP26045	Ria-Sirach	Rénovation Village de Sirach	Rénovation 2317	3 - Attente retour Convention	32 600,00 €	39 120,00 €	16 300,00 €	
TVXEP26022	Rigarda	Village de SIRACH Coste de Sirach	Création 2315	7 - Entreprise retenue / Tvx à programmer	7 300,00 €	8 760,00 €	2 920,00 €	
TVXEP25021	Sainte-Marie-La-Mer	Parking Mas de L'Ort	Rénovation 2317	11 - Réceptionné / Manque DGD + DOE	49 100,00 €	58 920,00 €	17 500,00 €	Report 2025
TVXEP25043	Sainte-Marie-La-Mer	Rénovation Front de Mer Tr1	Création 2315	8 - Travaux en cours	21 800,00 €	26 160,00 €	8 720,00 €	
TVXEP26010	Saint-Félicu-d'Amont	Piste cyclable Rue Littoral, Rue Neuve et Ave Cerdagne	Création 2315	8 - Travaux en cours	12 300,00 €	14 760,00 €	4 920,00 €	
TVXEP26023	Saint-Félicu-d'Amont	Extension EP parking de l'amphithéâtre	Rénovation 2317	14 - Terminé / Réceptionné / Soldé	41 000,00 €	49 200,00 €	17 500,00 €	
TVXEP26034	Saint-Jean-Pla-de-Corts	Giratoire entrée du Village - Siège Social	Création 2315	3 - Attente retour Convention	11 000,00 €	13 200,00 €	4 400,00 €	
TVXEP22004	Trévillach	Extension EP - Route de Vives	Création 2315	8 - Travaux en cours	4 400,00 €	5 280,00 €	1 760,00 €	
TVXEP25001	Ur	Chemin Cascalla	Rénovation 2317	7 - Entreprise retenue / Tvx à programmer	29 400,00 €	35 280,00 €	14 700,00 €	
TVXEP26039	Villelongue-de-la-Salanne	Rénovation centre du Village	Rénovation 2317	8 - Travaux en cours	53 100,00 €	63 720,00 €	17 500,00 €	
TVXEP26039	Villelongue-de-la-Salanne	Programme de rénovation "Centre Bourg"	Rénovation 2317	3 - Attente retour Convention	7 500,00 €	9 000,00 €	3 000,00 €	
Sous total Opérations inscrites au programme travaux 2026 :					942 546,44 €	1 131 055,73 €	298 170,00 €	
TVXEP26029	Bouletternère	Programme Réno 26 - Font d'amunt, de la tet, du Conflent et du Roussillon	Rénovation 2317	2 - PF valide / Convention à envoyer	22 300,00 €	26 760,00 €	11 150,00 €	
TVXEP26030	Llauro	Rénovation Village priorité BF	Rénovation 2317	2 - PF valide / Convention à envoyer	31 600,00 €	37 920,00 €	15 800,00 €	
TVXEP26031	Railieu	Rénovation des mats solaires et entrée église	Rénovation 2317	2 - PF valide / Convention à envoyer	15 300,00 €	18 360,00 €	7 650,00 €	
TVXEP26032	Tresserre	Rénovation Av des Tamaris Rues des Mimosas et des Tilleuls et hameau de Nidoleres	Rénovation 2317	2 - PF valide / Convention à envoyer	44 700,00 €	53 640,00 €	17 500,00 €	
Sous total Opérations complémentaires à inscrire :					113 900,00 €	136 680,00 €	52 100,00 €	
Total Opérations inscrites					1 056 446,44 €	1 267 735,73 €	350 270,00 €	

RECU EN PREFECTURE
le 07/10/2026
Application agréée E-legalite.com

Le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir délibérer et de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier :

Le Bureau syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés DÉCIDE

- **Article 1** : **APPROUVE** le programme modificatif 2026 relatif aux travaux de rénovation et d'extension du réseau d'éclairage public ;
- **Article 2** : **AUTORISE** le Président à engager les travaux au titre du programme complémentaire 2026, comme indiqué dans le tableau ci-dessus ;
- **Article 3** : **AUTORISE** le Président à signer les conventions de mandat et tous les documents associés à cette affaire.

Nombre de membres en exercice : 16
Suffrages exprimés : 09

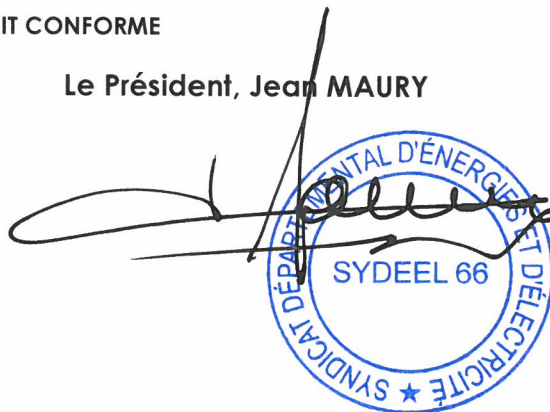
Nombre de présents : 09
Pour : 09

Contre : 0

Procurations : 00
Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président, Jean MAURY



Stamp: SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET D'ÉLECTRICITÉ
SYDEEL 66

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-066-2566 01519-2026 0929-DEC26_CS 04_

BUREAU SYNDICAL N°04**Séance du Mardi 29 Septembre 2026**

Siège du syndicat, 33Bis Avenue du Roussillon, Salle Jacques ARNAUDIES
66170 SAINT-FELIU-D'AVALL

L'an Deux Mille Vingt Six (2026) et le vingt-neuf septembre à Dix-Huit Heures, les membres du Bureau Syndical du SYDEEL66, dûment convoqués, se sont réunis à St-Félicu-D'Avall, sous la Présidence de Jean MAURY, Président.

Envoi de la Convocation : **23/09/2026**Membre en exercice : **16**Quorum : **9**

Délibération du Bureau Syndical numéro :

DEC26_BS04_013**OBJET : Programme modificatif des travaux 2026****→ IRVE** Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques**TITULAIRES PRESENTS****9 MEMBRES**

ARGILÉS André	JORDA Edmond	PORTEIX Yves
GARCIA Michel	MAURY Jean	TOMAS Luc
GRAU Claude	PEREZ Michel	VINCIGUERRA Jean-Louis

TITULAIRES EXCUSES**7 MEMBRES**

ARNAUDIÉS Jacques	OGIER Thomas	VILA Patrice
BERNARDY Laurent	SENENT-AUSINA Laurence	
FOURCADE Didier	THIBAUT Jean-Jacques	

TITULAIRES EXCUSES DONNANT PROCURATION**0 MEMBRES****SECRETAIRE DE SEANCE : Michel PEREZ**

Monsieur le Président rappelle que,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5212-26,
Vu les statuts du Sydeel66,

Vu la délibération n° 44042020 du Comité Syndical du 16 décembre 2020, instaurant les nouvelles modalités financières du Sydeel66 à compter du 01/01/2021,

Monsieur le Président rappelle que, compte tenu de la validation des plans de financement par les collectivités, des échéanciers annoncés, du nombre de projets sollicités par les collectivités et des financements mobilisables, la Commission Travaux, réunie le 13 février 2026, a établi le programme initial 2026 pour les travaux d'extension et de rénovation des réseaux d'éclairage public.

Il informe qu'un programme complémentaire a été établi et validé par la Commission Travaux Exploitation lors de sa séance du 22 septembre 2026, comme indiqué ci-dessous.

REÇU EN PREFECTURE**le 07/10/2026**

Application agréée E-legalite.com

COMMUNE	ADRESSE	Cout Total HT	Participation SYDEEL	Prime Advenir	Participation communes
FONT-ROMEU	Odeillo-Rue République	11 490,90 €	2 000,00 €	1 800,00 €	7 690,90 €
CERET	Avenue Clémenceau	11 226,34 €	2 000,00 €	1 800,00 €	7 426,34 €
VILLELONGUE DELS MONTS	Carrer de la Marinada	12 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	8 200,00 €
PONTEILLA	Rue de la Tramontane	10 500,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	6 700,00 €
CLAIRA	Avenue de la Salanque	11 962,91 €	2 000,00 €	1 800,00 €	8 162,91 €
CLAIRA	RD83	10 465,43 €	2 000,00 €	1 800,00 €	6 665,43 €
SALSES	Parking de la République	11 969,92 €	2 000,00 €	1 800,00 €	8 169,92 €
ST GENIS DES FONTAINES	Parking Mairie	25 143,10 €	5 028,62 €	3 500,00 €	16 614,48 €
UR	Déplacement	4 000,00 €	- €	- €	4 000,00 €
LES ANGLES	Rue de la Poste (Rétrofit)	15 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	- €
CERET	Rue du 18 Juin 1940	11 226,34 €	13 200,00 €	1 800,00 €	7 426,34 €
THEZA		50 000,00 €	5 600,00 €	4 000,00 €	40 400,00 €
LATOIR BAS ELNE		50 000,00 €	5 600,00 €	4 000,00 €	40 400,00 €
ALENYA	Parking de la Poste	12 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	8 200,00 €
SOREDE	Complexe sportif	12 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	8 200,00 €
MONTBOLO	Parking Rue de l'Eglise	12 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	8 200,00 €
BANYULS SUR MER	Mas Reig	12 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	8 200,00 €
BANYULS SUR MER	Puig Del Mas	12 000,00 €	2 000,00 €	1 800,00 €	8 200,00 €
CANOES	Parking Halle des Sports	14 941,10 €	2 000,00 €	1 800,00 €	11 141,10 €
ST ANDRE	Rue du Canigou	13 567,03 €	2 000,00 €	1 800,00 €	9 767,03 €
RABOUILLET	Les Orts del Rialet	13 567,03 €	2 000,00 €	1 800,00 €	9 767,03 €
NEFIACH	Parking du Marché	7 286,67 €	1 457,33 €	300,00 €	5 529,34 €
D'AVALL	Cami Ral Nou	69 549,04 €	Projet AQUI	Projet AQUI	Projet AQUI
TOTAUX		413 895,81 €	62 885,95 €	42 400,00 €	239 060,82 €

REÇU EN PREFECTURE
le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_HR-066-2566 01519-2026 0929-DEC26_CS 04_

Le Président demande au Bureau Syndical de bien vouloir délibérer et de se prononcer sur la suite à donner à ce dossier :

Le Bureau syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés DÉCIDE

- **Article 1** : **APPROUVE** le programme modificatif 2026 relatif aux travaux de déploiement des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE) ;
- **Article 2** : **AUTORISE** le Président à engager les travaux au titre du programme 2026 modifié, comme indiqué dans le tableau annexé ;
- **Article 3** : **AUTORISE** le Président à signer les conventions de mandat et tous les documents associés à cette affaire.

Nombre de membres en exercice : 16
Suffrages exprimés : 09

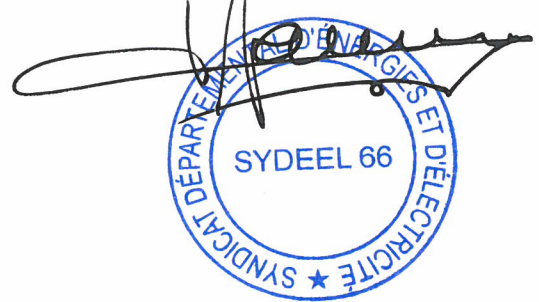
Nombre de présents : 09
Pour : 09

Contre : 0

Procurations : 00
Abstention : 0

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président Jean MAURY



Stamp: SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET D'ÉLECTRICITÉ
SYDEEL 66

REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com



REÇU EN PREFECTURE

le 07/10/2026

Application agréée E-legalite.com

99_AR-066-2566 01519-2026 0929-DEC26_CS 04_